

## PRESTATION

### Accompagner les territoires



#### Dispositif aides directes aux agriculteurs du territoire : instruction des dossiers

La Chambre d'Agriculture vous accompagne sur la mise en place du dispositif d'aides et notamment sur la rédaction des cahiers des charges. Elle peut également réaliser pour vous l'instruction des dossiers déposés par les agriculteurs, les présenter aux commissions compétentes, travailler en concertation avec vos services administratifs, réaliser un suivi pluriannuel des aides octroyées et organiser une visite des actions mises en place par les agriculteurs aidés.

Exemple de réalisation concrète : Instruction des aides pour les Portes du Luxembourg depuis plus de 10 ans.

**Tarif : dans le cadre des conventions de partenariat avec les Communautés de Communes.**

**Votre interlocuteur : Bénédicte LE CLEZIO - [b.leclezio@ardennes.chambagri.fr](mailto:b.leclezio@ardennes.chambagri.fr) - 06.81.72.12.79.**



#### Animation de réunions d'élus sur des thématiques agricoles

La Chambre d'Agriculture organise pour vous des réunions sur des thématiques agricoles avec l'intervention d'experts et conseillers de la Chambre d'Agriculture, d'élus agricoles, d'agriculteurs ou d'experts extérieurs. Elle anime des commissions agricoles sur des actions en cours ou pour réfléchir à des orientations futures et co-construire un plan d'action : proposition des sujets, préparation des supports (diaporamas, notes de synthèse...), animation, compte rendus...

Exemple de réalisation concrète : animation des commissions agricoles à l'échelle de plusieurs EPCI (Portes du Luxembourg, Argonne, Thiérache).

**Tarif : dans le cadre des conventions de partenariat avec les Communautés de Communes.**

**Votre interlocuteur : Bénédicte LE CLEZIO - [b.leclezio@ardennes.chambagri.fr](mailto:b.leclezio@ardennes.chambagri.fr) - 06.81.72.12.79.**



#### Diagnostic agricole de territoire

Ce diagnostic présente les chiffres clés de l'agriculture de votre territoire, les différents systèmes d'exploitation et leur fonctionnement ainsi que les enjeux liés à l'activité agricole. Il peut également se concentrer sur une problématique spécifique. Il permet aux élus en place de mieux connaître l'activité économique de leur territoire souvent essentielle. Pour les élus, ce diagnostic représente un outil d'aide à la décision.

Cette approche transversale mobilise les différents services de la Chambre d'Agriculture des Ardennes.

**Tarif : dans le cadre des conventions de partenariat avec les**

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



Communautés de Communes.

Votre interlocuteur : Bénédicte LE CLEZIO -  
[b.leclezio@ardennes.chambagri.fr](mailto:b.leclezio@ardennes.chambagri.fr) - 06.81.72.12.79.



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
ARDENNES